

NOS CORPORATIONS MUNICIPALES

LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE SHENLEY

Parmi les noms qui figurent dans les premiers Procès Verbaux gardés dans les archives municipales, on retrouve souvent les désignations de Président, Juge de Paix, Surintendant spécial, ou même Maire temporaire. Et, si les volumes sont difficiles à lire, les écrits sont vraiment des plus intéressants tant par la façon dont ils sont rédigés, que par les noms des personnalités toujours aussi illustres les unes que les autres qui ont agité tant comme Maire que Conseiller ou Secrétaire-Trésorier.

INCORPORATION MUNICIPALE EN 1863

Même si le décret Canonique érigeant le Canton de Shenley en paroisse St-Honoré date du 29 août 1873, l'incorporation municipale remonte au premier janvier 1863.

PREMIER MAIRE

Dans les archives municipales on ne peut savoir si les premiers volumes manquent ou si les premiers procès-verbaux n'ont pas été écrits, c'est pourquoi le nom du premier Maire connu de St-Honoré a été signé le 21 juin 1869 par Monsieur Magloire Gagné.

On ne peut affirmer avec certitude que M. Gagné a été le premier Maire de St-Honoré, mais c'est le premier à occuper ce poste dont le nom est connu officiellement.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé au Sud-Ouest du comté de Beauce, il est décrété que St-Honoré comprenait un espace de sept milles de longueur par sept milles de largeur.

ANECDOTE (Verbalisation)

Pour les amateurs d'histoires (Extrait des Minutes), le chemin devra avoir au moins trente-six pieds de largeur, mesure française, entre le No de rangs en suivant autant que possible la ligne qui a été plaquée à la hache et qui est bien facile à suivre; ledit chemin coupera ou traversera la rivière près du gros merisier rouge qui a été plaqué